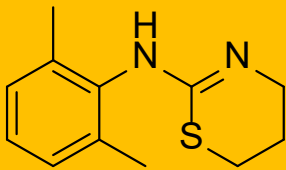


Médétomidine Xylazine



SITUATION ACTUELLE AU CANADA

INFOFICHE PAR LE SERVICE D'ANALYSE DES DROGUES DE SANTÉ CANADA

Le Service d'analyse des drogues (SAD) de Santé Canada exploite des laboratoires à l'échelle du Canada qui analysent les échantillons présumés de drogues illicites soumis par les agences d'application de la loi et les partenaires de la santé publique.

Données du 01 janvier 2021 au 31 mars 2026

	Médétomidine	Xylazine
UICPA:	5-[1-(2,3-diméthylphényl)éthyl]-1H-imidazole	N-(2,6-diméthylphényl)-5,6-dihydro-4H-1,3-thiazin-2-amine
Première identification par le SAD:	11 mai 2022	14 février 2001
Classe chimique (pharmacologique):	Sédatifs / Hypnotiques	Sédatifs / Hypnotiques
Cadre de réglementation:	Loi sur les aliments et drogues	Loi sur les aliments et drogues

OBJECTIF

L'objectif de cette infofiche est d'offrir des renseignements clés concernant la médétomidine et la xylazine à partir des échantillons soumis aux laboratoires du SAD.

APERÇU

La médétomidine et la xylazine sont des sédatifs/hypnotiques qui agissent sur le système nerveux central et produisent des effets tels qu'une réduction de l'anxiété, de la somnolence, etc ^{1,2,3}. La médétomidine est plus puissante que la xylazine et leurs effets ne sont pas réversibles par la naloxone ^{2,4,5}. La prévalence croissante de ces substances dans l'approvisionnement en drogues illicites du Canada suscite de plus en plus de préoccupations ^{2,4,5}. Les tendances géographiques au cours des cinq dernières années sont décrites dans le tableau 1.

Tableau 1. Nombre d'identifications de médétomidine et xylazine dans les échantillons soumis au SAD par provinces et territoires (1 janvier 2021 au 31 mars 2026)

	Nombre total d'identifications de médétomidine	Nombre total d'identifications de xylazine
BC	331	1 166
AB	48	1 345
SK	3	112
MB	1	136
ON	3 564	5 503
QC	132	148
NB	70	108
PE	9	30
NS	17	14
NL	2	27
YT	0	3
NT	0	0
NU	0	0
TOTAL	4 177	8 592

TENDANCES TEMPORELLES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉE

Les identifications de médétomidine ont commencé à augmenter après 2023, dépassant la xylazine en 2025. Les identifications de xylazine ont atteint un pic vers le milieu de l'année 2024 et ont diminué régulièrement depuis (figure 1).

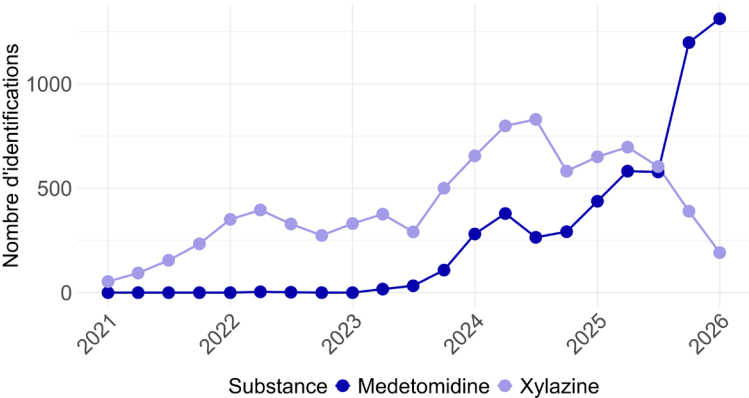


Figure 1. Nombre d'identifications trimestrielles de médétomidine et de xylazine pour la période du 1er janvier 2021 au 31 mars 2026

LIMITATIONS

- Les données du SAD reposent uniquement sur les échantillons reçus pour analyse et peuvent ne pas être représentatives de toutes les saisies de drogues au Canada ou des substances en circulation sur le marché des drogues illicites. Par conséquent, il convient de faire preuve de prudence lors de l'utilisation des données du SAD pour identifier des tendances ou tirer des conclusions sur la nature et la composition des substances en circulation.
- Les données représentent le nombre de fois qu'une substance a été identifiée dans les échantillons soumis. Comme un même échantillon peut contenir plus d'une substance, le nombre total d'identifications peut être plus élevé que le nombre total d'échantillons.
- Bien que le SAD ne communique pas systématiquement les substances non contrôlées, certaines substances d'intérêt (p. ex., agents de coupe, médétomidine, xylazine) sont indiquées sur le certificat d'analyste lorsqu'elles sont identifiées lors des analyses.

TOP 10 DES SUBSTANCES CONTRÔLÉES COOCCURRENTES

Le fentanyl et le para-fluorofentanyl étaient les 2 principales substances cooccurentes dans les échantillons de médétomidine et de xylazine soumis aux laboratoires du SAD au cours des cinq dernières années (figures 2 et 3, ci-dessous). Le fentanyl est la principale substance cooccurrence identifiée dans 64 % des échantillons de médétomidine et 74 % des échantillons de xylazine. Plus précisément, en 2025, 30,2 % des échantillons de fentanyl et/ou d'analogues du fentanyl contenaient de la xylazine et/ou de la médétomidine, une augmentation par rapport à leur introduction sur le marché en 2020, où ils étaient présents dans moins de 2 % des échantillons.

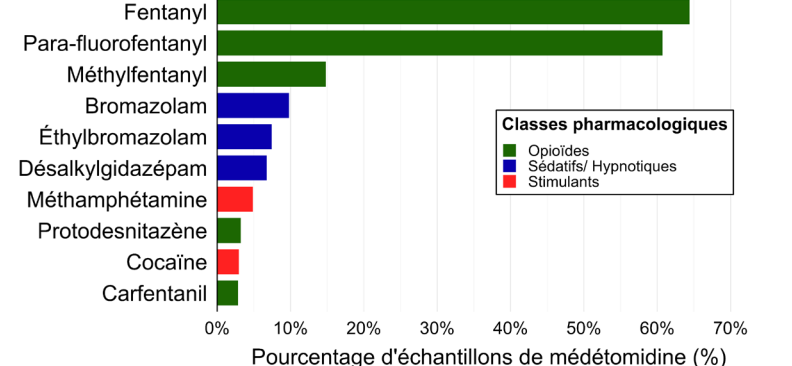


Figure 2. Substances contrôlées cooccurentes dans les échantillons de médétomidine pour la période du 1er janvier 2021 au 31 mars 2026

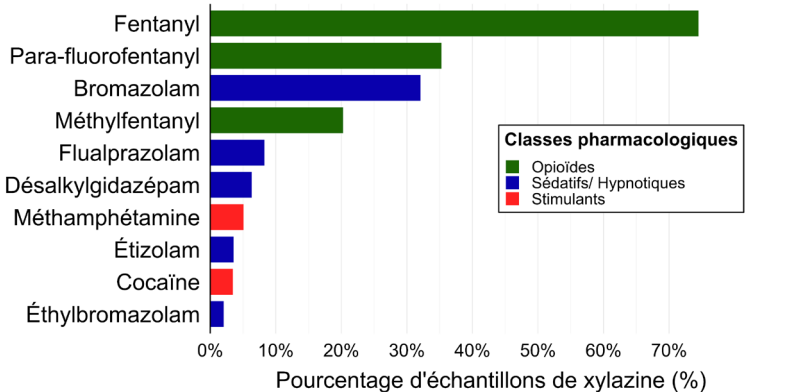


Figure 3. Substances contrôlées cooccurentes dans les échantillons de xylazine pour la période du 1er janvier 2021 au 31 mars 2026

Note 1 : Les figures 2 et 3 ne comprennent que les substances contrôlées en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRC DAS).

Note 2 : Un échantillon peut contenir plus d'une substance cooccurrence.

STATISTIQUES RAPIDES

(Données du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025)

19.4%

des échantillons de fentanyl et/ou d'analogues du fentanyl contenaient également de la médétomidine

16.3%

des échantillons de fentanyl et/ou d'analogues du fentanyl contenaient également de la xylazine

La majorité (~95%)

des échantillons contenant de la médétomidine et de la xylazine étaient sous forme de poudre et/ou de substance granuleuse

28.6%

des échantillons de médétomidine contenaient également de la xylazine

RECONNAISSANCES

- Service d'analyse des drogues – Santé Canada: Ayesha Khan, Justin Dyck, Priscilla Karnabi, Melina Thibault, Sarah O'Connor, Caroline Maurice-Gélinas, Marie-Line Gilbert, Thierry Lefrançois

RÉFÉRENCES

- Pour accéder aux références, veuillez utiliser l'hyperlien dynamique suivant [\(1\)](#), [\(2\)](#), [\(3\)](#), [\(4\)](#), [\(5\)](#).
- Pour la version imprimée, vous pouvez accéder aux références en suivant ce code QR.

